

Proposition grille temps de travail des AESH

A compter de la rentrée de septembre 2018

quotité travaillé	nombre d'heure	base de 36 semaines devant élèves	nombre d'heures semaine	heures de coordination
100,00%	1607	44,64	44	22
90,00%	1446,3	40,18	40	6
80,00%	1285,6	35,71	35	25
70,00%	1124,9	31,25	31	8
60,00%	964,2	26,78	26	28
50,00%	803,5	22,32	22	11

Proposition grille temps de travail des CUI ASH

A compter de la rentrée de septembre 2018

temps de travail	contrat de 20 heures par semaine
proposition d'un contrat de 12 mois	sauf si contraire arrêté préfet
modulation	21 heures par semaine sur 36 semaines devant élèves
vacances	4 semaines consécutives juillet aout 1 semaine sur vacances de Noël RTT pour les autres périodes de vacances scolaires
temps de formation adaptation accompagnement	: environ 60 heures de formation organisée par les DSDEN
temps de formation insertion professionnelle	1 module de 30 heures la première année pendant les vacances de printemps 1 module de 30 heures la seconde année pendant les vacances de toussaint